

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
27 octobre 2006
Français
Original : anglais

**Communiqué officiel de la 5557^e séance (privée)
du Conseil de sécurité**

**Tenue à huis clos, dans la salle du Conseil de sécurité,
au Siège, à New York, le vendredi 27 octobre 2006,
à 10 heures**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par le Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« À sa 5557^e séance, tenue à huis clos le 27 octobre 2006, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée "Exposé de la Présidente de la Cour internationale de Justice".

Comme convenu lors de consultations préalables, avec l'assentiment du Conseil, le Président, agissant en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, a invité le juge Rosalyn Higgins, Présidente de la Cour internationale de Justice, à participer à l'examen de la question.

Les membres du Conseil et le juge Higgins ont eu un échange de vues. »

